Rétrospective et perspective

2014 une année difficile à surpasser

Marc Müller

Président de «Médecins de famille et de l'enfance Suisse»

Marc Müller

2014, la cinquième année d'existence de notre association professionnelle, sera difficile à surpasser.

Une votation populaire avec 88% de la population donnant son approbation, soit plus de 2,5 millions de citoyennes et de citoyens ayant apporté leur soutien à la médecine de famille. La possibilité de participer à presque toutes les décisions politico-sanitaires et à l'élaboration d'un Masterplan qui a posé les principaux jalons nécessaires pour rendre la médecine de famille et de l'enfance plus attractive. Des progrès financiers grâce à un nouveau tarif pour les analyses de laboratoire et une revalorisation des prestations de médecine de famille dans le TARMED. La rétrospective est absolument positive. Il est presque incroyable de voir tout ce que notre association – grâce à votre aide – a pu accomplir en seulement cinq années.

Un bilan satisfaisant? Lors de notre dernière assemblée des délégués, la conseillère nationale et médecin de famille Yvonne Gilli nous a tendu un miroir salutaire: Bien qu'au cours des cinq dernières années, les médecins de famille et de l'enfance aient gagné beaucoup de terrain, la voix et l'influence des médecins au niveau fédéral est encore modeste. D'autres lobby sont manifestement toujours beaucoup plus efficaces, par exemple les pharmaciens en ce qui concerne la loi sur les produits thérapeutiques (plus d'informations dans le rapport portant sur l'assemblée des délégués pages 6–8).

Pour cette raison, le comité et les délégués de l'Association des Médecins de famille et de l'enfance Suisse ont commencé, dès la fin de l'année 2013, à élaborer une stratégie poussée pour notre association professionnelle pour la période 2014–2017. Nous avons également abordé ce sujet dans différents courriers adressés aux membres. Cette stratégie doit permettre à notre association de développer son poids politique, de prendre part aux principaux processus décisionnels (Santé2020, révisions de différentes lois comme la loi sur les produits thérapeutiques [LPTh], la loi sur les professions médicales [LPMéd] ou la loi sur le dossier électronique du patient [LDElP]), mais aussi de marquer de manière proactive et décisive les évolutions futures dans le domaine des soins médicaux de base. L'évolution de ces soins médicaux de base en direction d'une prise en charge interprofessionnelle est un fait politique, sans lequel les défis futurs relatifs à des patients toujours plus nombreux, âgés et polymorbides ne pourraient être relevés. Nous voulons participer, pas subir.

Afin d'atteindre ces objectifs, notre association a besoin d'investir dans le lobbying, dans la communication ainsi que dans l'élargissement de toutes ses activités politiques. Les délégués ont reconnu cette nécessité lors de l'assemblée des délégués du 04.12.2014 et décidé une hausse modérée de la cotisation des membres (voir les décisions de l'assemblée dans le rapport). Comité et délégués en appellent maintenant à la participation de tous les membres de l'association à ces investissements dans le futur. Notre cotisation des membres sera presque compensée au centuplé par la majoration des 5 premières minutes de consultation introduite au 1er octobre.

Plus les membres qui soutiennent ces efforts de notre association sont nombreux, plus notre voix résonne fort, plus tôt on nous écoute dans le concert politique. Nous attendons un bilan encore plus positif et plus impressionnant dans cinq ans. Pour cela, nous avons besoin de chacun et chacune d'entre vous!

Je vous souhaite à vous, à vos familles et à vos équipes de cabinet une joyeuse nouvelle année, pleine de santé et de succès, et je vous remercie pour votre soutien!